



Accueil / Accès rapides (pictos) / [POINTS D'accès au droit](#)

POINTS D'ACCÈS AU DROIT

Les structures d'accès au droit de Seine-et-Marne sont fermées jusqu'à nouvel ordre, dans ce contexte les permanences juridiques et administratives restent à l'écoute des administrés, l'annuaire des contacts des permanences est en téléchargement sur la page ci-dessous.

Voici le lien vers l'actualité du site de la CACPB :

<https://www.coulommierspaysdebrie.fr/actualites/covid-19-permanences-points-acces-aux-droits/>

MAIRIE DE USSY-SUR-MARNE

2 rue de Changis
77260 Ussy-sur-Marne
01 60 22 13 17

Nous contacter
Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

Accepter

Copyright 2021 Mairie de USSY-SUR-MARNE